



**Association Le Projet Faim Suisse
Genève**

**Rapport de l'organe de contrôle
à l'Assemblée générale des membres
sur les comptes annuels 2011**

Présentation du Comité

Le Comité a pour mission de contrôler la régularité des comptes annuels de l'Association Le Projet Faim Suisse, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a pour tâche de vérifier la sincérité des comptes, de contrôler la régularité de leur établissement et de présenter à l'Assemblée générale des membres un rapport sur les comptes annuels et de recommander l'adoption des comptes annuels. En outre, le Comité est chargé de surveiller la régularité de l'administration de l'Association et de recommander l'adoption des comptes annuels.

Responsabilité de l'organe de contrôle

L'organe de contrôle est responsable, sur la base de son travail, de vérifier que les comptes annuels de l'Association Le Projet Faim Suisse sont conformes à la loi suisse et aux dispositions statutaires. Ses responsabilités consistent à planifier et réaliser l'audit pour vérifier que les comptes annuels sont conformes aux principes de qualité.

Un audit suit la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de vérifier des éléments probants concernant les valeurs et les faits. Ces éléments sont les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'organe de contrôle, de même que l'évaluation des risques qui les accompagnent. Lors de l'évaluation de ces risques, l'organe de contrôle prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et pour décider le fait d'acquiescer ou non sur l'efficacité de ce système de contrôle interne, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées au secteur d'activité des associations caritatives effectuées, ainsi qu'une appréciation de la pertinence des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour émettre notre opinion d'audit.

25 avril 2012 / 55019209A001 / 3 / TPH



Rapport de l'organe de contrôle
à l'Assemblée générale des membres de
Association Le Projet Faim Suisse
Genève

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Le Projet Faim Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de vérification par l'organe de contrôle.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux principes comptables décrits dans l'annexe aux états financiers incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'organe de contrôle, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'organe de révision prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.



RELATIF AU 31 DÉCEMBRE 2011
bilans et comptes annuels de l'exercice précédent

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21. En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux principes comptables décrits dans l'annexe aux états financiers. Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Tzaud
Expert-réviseur

Marc Secretan
Expert-réviseur

Genève, le 25 avril 2012

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)

Association Le Projet Faim Suisse

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011 (avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Désignation	31.12.2011	31.12.2010
A C T I F	CHF	CHF
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
Compte de chèques postaux	168.64	9,398.38
Banque	327,840.29	292,751.21
Débiteurs divers	2,050.34	158.50
<i>Total de l'actif circulant</i>	<u>330,059.27</u>	<u>302,308.09</u>
Total de l'Actif	<u>330,059.27</u>	<u>302,308.09</u>
P A S S I F		
<u>CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME</u>		
Créanciers divers	3,156.45	603.75
Compte de régularisation passif	2,004.00	2,004.00
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<u>5,160.45</u>	<u>2,607.75</u>
<u>FONDS AFFECTES</u>		
Fonds Mozambique	69,556.65	33,226.00
Fonds Inde	20,000.00	78,050.00
Fonds Burkina Faso	149,749.93	176,622.40
<i>Total des fonds affectés</i>	<u>239,306.58</u>	<u>287,898.40</u>
<u>CAPITAL DE L'ASSOCIATION</u>		
Fortune		
- au début d'exercice	11,801.94	47,821.28
- résultat de l'exercice	73,790.30	(36,019.34)
<i>Total du Capital de l'Association</i>	<u>85,592.24</u>	<u>11,801.94</u>
Total du Passif	<u>330,059.27</u>	<u>302,308.09</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2011
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Désignation	2011	2010
	CHF	CHF
PRODUITS		
Cotisations membres individuels	28,850.00	26,300.00
Cotisations membres personnes juridiques	400.00	800.00
Projet Burkina Faso, Epicenter	0,00	9,622.40
Projet Burkina Faso, Water & Sanitation	0,00	67,000.00
Projet Burkina Faso, HIV/AIDS	0,00	61,700.00
Projet Burkina Faso, Food Security	62,000.00	0.00
Projet Burkina Faso, Literacy and Education	48,500.00	0.00
Projet Mozambique, Program and Epicenter	57,000.00	0.00
Projet Mozambique, Food Security	10,500.00	0.00
Projet India, Uttarakhand	0,00	18,050.00
Projet India, Tamil Nadu	55,700.00	60,000.00
Projet India, Women Empowerment	20,000.00	0.00
Contributions personnes nat./soc.	166,341.40	107,891.40
Autres contributions	3,335.30	4,570.20
Total des produits	452,626.70	355,934.00
DEPENSES		
Frais de personnel	(66,213.70)	0.00
Donations et contributions directes au programme New York	0,00	(80,238.05)
Paiement direct Burkina Faso, Water and Sanitation	(67,000.00)	0.00
Paiement direct Burkina Faso, HIV/AIDS	(70,372.47)	0.00
Paiement direct India, Uttarakhand	(18,050.00)	0.00
Paiement direct India, Tamil Nadu	(115,700.00)	0.00
Paiement direct India, Women Empowerment	0,00	(19,972.40)
Paiement direct Mozambique, Supporting 3 Epicenters	(31,169.35)	(66,774.00)
Conférences	(7,090.50)	(7,662.75)
Bureau	(7,397.60)	(2,561.35)
Design/Impression/Traductions	(6,960.90)	(8,697.80)
Frais financiers et perte de change	(913.86)	(7,584.50)
Téléphone	(1,172.15)	(1,238.90)
Frais de poste et courrier	(1,307.84)	(1,926.24)
Frais de voyages	(7,438.30)	0.00
Frais de publicité et promotion	(1,393.35)	(18,793.70)
Frais liés au controlling des projets	(2,386.60)	(5,326.50)
Frais informatique	(7,757.60)	(7,350.75)
Honoraires divers	(15,104.00)	(34,228.00)
Total des dépenses	(427,428.22)	(262,354.94)
Résultat annuel avant variation des fonds	25,198.48	93,579.06
Produits attribués aux fonds	(253,700.00)	(216,372.40)
Prélèvement des fonds	302,291.82	86,774.00
Variation des fonds	48,591.82	(129,598.40)
Résultat annuel après variation des fonds	73,790.30	(36,019.34)

Association Le Projet Faim Suisse

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2011
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Désignation	2011	2010
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation des fonds	<u>25'198.48</u>	<u>93'579.06</u>
Produits attribués aux fonds	(253,700.00)	(216,372.40)
Prélèvement des fonds	302,291.82	86,774.00
Variation des fonds	48,591.82	(129,598.40)
Résultat annuel après variation des fonds	<u>73'790.30</u>	<u>(36'019.34)</u>

Association Le Projet Faim Suisse

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2011
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Désignation	2011	2010
	CHF	CHF
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</i>		
Résultat annuel avant variation des fonds	25,198.48	93,579.06
Variation des débiteurs divers	(1,891.84)	(106.50)
Variation des créanciers divers	2,552.70	(1,597.00)
Variation du compte de régularisation passif	0.00	(1,996.00)
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</i>	25,859.34	89,879.56
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</i>	0.00	0.00
<i>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</i>	0.00	0.00
Variation des liquidités	25,859.34	89,879.56
Liquidités au 1er janvier	302,149.59	212,270.03
Liquidités au 31 décembre	328,008.93	302,149.59
Variation des liquidités	25,859.34	89,879.56

Association Le Projet Faim Suisse

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2011
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Fortune	Résultat de l'exercice	Capital total de la Fondation
Capital au 31 décembre 2009	70,380.68	(22,559.40)	47,821.28
Virement résultat de l'exercice 2009	(22,559.40)	22,559.40	
Résultat de l'exercice 2010		<u>(36,019.34)</u>	<u>-36,019.34</u>
Capital au 31 décembre 2010	47,821.28	(36,019.34)	11,801.94
Virement résultat de l'exercice 2010	(36,019.34)	36,019.34	
Résultat de l'exercice 2011		<u>73,790.30</u>	<u>73,790.30</u>
Capital au 31 décembre 2011	11,801.94	73,790.30	85,592.24
Fonds affectés	Mozambique	Inde	Burkina Faso
Solde au 31 décembre 2009	100,000.00	20,000.00	38,300.00
Produits attribués aux fonds en 2010	0.00	78,050.00	138,322.40
Prélèvement des fonds en 2010	<u>(66,774.00)</u>	<u>(20,000.00)</u>	<u>0.00</u>
Solde au 31 décembre 2010	33,226.00	78,050.00	176,622.40
Produits attribués aux fonds en 2011	67,500.00	75,700.00	110,500.00
Prélèvement des fonds en 2011	<u>(31,169.35)</u>	<u>(133,750.00)</u>	<u>(137,372.47)</u>
Solde au 31 décembre 2011	69,556.65	20,000.00	149,749.93

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

But de l'Association

Sous la dénomination « Le projet Faim Suisse », il est constitué une association d'utilité publique, dont le but est le suivant :

Se basant sur la stratégie du Projet Faim mondial pour vaincre durablement la faim chronique et la pauvreté extrême, articulée autour des trois piliers suivants :

- Mobiliser et responsabiliser les personnes directement concernées ;
- Soutenir les femmes dans leur rôle clé pour qu'elles puissent opérer des changements ;
- Travailler en partenariat avec les autorités locales ;

L'Association se donne pour but :

- 2.1 De récolter des fonds pour soutenir financièrement les programmes et les activités du Projet Faim en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud.
- 2.2 La majeure partie de ces fonds est investie dans des projets planifiés, réalisés, contrôlés et évalués depuis la Suisse, en étroite collaboration avec le Projet Faim régional dans les pays concernés et avec le Projet Faim mondial.

L'association organise des manifestations, édite des publications et accomplit un travail médiatique important pour faire connaître le Projet Faim et pour recruter de nouveaux investisseurs qui s'identifient avec le but de l'association.

L'association peut également conclure des partenariats avec d'autres organisations non gouvernementales et profiter des synergies ainsi créées pour utiliser de manière optimale les ressources financières dont elle dispose.

En décembre 1986, l'Association Le projet Faim Suisse a signé pour une durée indéterminée un accord avec le Projet Faim mondial, Californie, lui donnant le droit d'utiliser le nom « Le Projet Faim »

Le 25 avril 2009, en vue de l'obtention du label ZEWO, Le projet Faim Suisse a signé pour une durée indéterminée un accord spécifique avec le Projet Faim mondial.

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Principes généraux et normes comptables

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et correspond au Code suisse des obligations et aux dispositions des statuts.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe, le tableau de financement et le compte de variation du capital. Les comptes annuels de l'Association présentent une image réelle de la situation patrimoniale, financière et des recettes.

Le rapport d'activité, valant rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément, dans le rapport annuel de l'Association, et fournit des renseignements en bonne et due forme sur les prestations (effectivité) et l'économicité (efficacité) de l'Association.

Les comptes de l'Association sont établis selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les charges ainsi que les produits sont ajustés à l'exercice comptable de référence.

Les produits et charges sont convertis en francs suisses aux taux de change en vigueur au moment de leur encaissement ou de leur paiement.

Comité / Direction

Les membres du comité sont :

- Dr. Pascal Koepfel, président
- Dr Claude Heini, vice-président
- Dr. Daniel Heini
- Max J. Koch
- Andreas Ragaz
- Ursula Willimann
- Dr Fred Zellweger

Direction :

- Alexandra Koch, directrice

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Situation fiscale

L'Association a obtenu une exonération des impôts sur le revenu et la fortune sur les plans communal, cantonal et fédéral. Sur le plan fédéral, l'exonération est d'une durée indéterminée pour autant que les fonds recueillis soient effectivement utilisés conformément au but social. Sur les plans communal et cantonal, l'exonération est d'une durée déterminée et renouvelable, la prochaine échéance étant 2020. L'Association fait également partie de la liste genevoise des personnes morales d'utilité publique et doit, de ce fait, se soumettre à des normes fiscales régies par un règlement.

Déductibilité des dons

L'Association a obtenu du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève la déductibilité fiscale pour ses donateurs.

Capital de l'Association

L'Association ne dispose d'aucun capital de dotation à sa fondation. Sa fortune est composée des excédents de produits accumulés.

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Cotisations et contributions de membres

Les membres actifs versent régulièrement des contributions qui sont comptabilisées sur la base des encaissements. En voici le détail pour 2011 :

	CHF
- Cotisations membres individuels	28'850
- Cotisations membres personnes juridiques	400
- Projet Burkina Faso, Food Security	62'000
- Projet Burkina Faso, Literacy and Education	48'500
- Projet Mozambique, Program and Epicenter	57'000
- Projet Mozambique, Food Security	10'500
- Projet India, Tamil Nadu	55'700
- Projet India, Women Empowerment	20'000
- Contributions personnes naturelles/sociétés	166'341
- Autres contributions	3'335
Total	452'626

Valorisation des gratuités

L'Association a bénéficié des gratuités suivantes durant les exercices 2011 et 2010.

Le personnel bénévole a contribué aux efforts de l'Association en prenant à sa charge ses propres frais de voyage et de logement ainsi que les frais du bureau de Turgi relatifs aux activités du Projet Faim Suisse. De plus, l'Association a bénéficié de prix réduits pour des prestations telles que : service comptable, frais de location pour conférences, frais de voyage, personnel et équipement pour des présentations audiovisuelles, traductions. Andreas Ragaz qui contrôle sur place l'utilisation des sommes versées pour la réalisation de projets spécifiques est uniquement indemnisé pour ses frais de voyage ; il ne facture rien pour le temps qu'il investit à l'accomplissement de sa tâche. Ces éléments ne sont pas chiffrables.

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Indemnité aux membres des organes dirigeants de l'Association

Les frais de personnel se composent de la salaire, des cotisations AVS, de la caisse de pension et des assurances obligatoires pour l'employée, la Directrice de l'Association. Par contre, la Directrice assume elle-même tous les frais de son bureau à Turgi, incluant l'infrastructure, les frais d'informatiques et les frais de téléphone.

Transactions avec des organisations liées, mais juridiquement indépendantes

Un montant de CHF 80'238 (USD 81'005) représente la contribution au titre de l'année 2010 à The Hunger Project, New York (CHF 0 en 2011).

Autres informations

Le compte de régularisation passif au 31 décembre 2011 se rapporte à un montant encaissé d'avance en vue d'actions portant sur l'exercice 2012.

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Fonds affectés

Cette position comprend des dons d'une certaine importance, pour l'utilisation desquels les donateurs ont émis des instructions précises par rapport à l'objectif statutaire de l'Association. Voici le détail des fonds affectés au 31 décembre 2011:

CHF

Le projet Supporting 3 epicenters in Mozambique

• Swiss School Madrid	11'500
• Lisa Lehmann, Zurich	20'000
• Abdullah Al-Angari, Genève,	50'000
• Fred Zellweger, Genève	18'500
• ./ Utilisation en 2010	-66'774
• ./ Utilisation en 2011	-31'169
	2'057

Le projet Supporting Program and Epicenter in Mozambique

• Inge Schulz-Sigl	20'000
• Dismas Stiftung	17'000
• Elisabeth Lehmann	20'000
	57'000

Le projet Supporting Food Security in Mozambique

• Syngenta AG	10'500
	10'500

Le projet HIV-Aids in Burkina Faso

• Ville de Rapperswil-Jona,	10'000
• Ville de Zoug	10'000
• Commune de Zumikon	10'000
• Ville de Wädenswil	17'500
• Schenker Winkler Holding	800
• F. Zellweger	10'000
• Abdullah Al-Angari	20'000
• ./ Utilisation en 2011	21'700
	-70'372
	29'628

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Le projet Epicenter in Burkina Faso

- Peter Müller 9'622
9'622

Le projet Water & Sanitation in Burkina Faso

- Ville de Bâle 35'000
- Abdullah Al-Angari 18'300
- Immouk Man. Corp 8'700
- Syngenta AG 5'000
- ./ Utilisation en 2011 -67'000
0

Le projet Food Security in Burkina Faso

- Basel Stadt 62'000
62'000

Le projet Literacy and Education in Burkina Faso

- Stadt Zug 5'000
- Allgemeines Treuunternehmen, Vaduz 20'000
- P. Köppel 4'000
- Therese Gerber 5'000
- Alexandra Koch et Christian Kraft 4'500
- Gemeinde Zumikon 10'000
48'500

Le projet Uttarakhand in India

- Andreas Jung 18'050
- ./ Utilisation en 2011 -18'050
0

Le projet Tamil Nadu in India

- Allgemeines Treuunternehmen 20'000
- Abdullah Al-Angari 10'000
- Elisabeth Lehmann 20'000
- Testex 10'000
- République et canton de Genève 55'700
- ./ Utilisation en 2011 -115'700
0

Association Le Projet Faim Suisse, Genève

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Le projet Women Empowerment in India

- ABB Zurich

20'000
20'000